

**Compte rendu de la plénière de renouvellement
Conseil de quartier Belleville Saint-Maur
Mercredi 16 juin 2021**

Visio conférence

Rappel de l'ordre du jour

- 1 Présentation du nouveau règlement des Conseils de quartier et témoignages
 - 2 Constitution de l'équipe d'animation et des ateliers participatifs - lancement des activités
-

- Introduction par M. François Vauglin, Maire du 11^e arrondissement
- Mot introductif de Joëlle Morel, Adjointe chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi – Référente du conseil de quartier Belleville Saint-Maur.

1 Présentation du nouveau règlement des conseils de quartier

Résumé des principales évolutions du règlement par Jean-Pierre CORSIA, Adjoint chargé de la démocratie locale et de la participation citoyenne :

- Le Conseil d'arrondissement a adopté le 1^{er} avril 2021 le nouveau règlement des Conseils de quartier du 11^e (cf. ci-joint). Les anciens membres des Conseils de quartier ont été étroitement associé à sa conception, en partant du diagnostic, qui a permis de définir des propositions d'amélioration, jusqu'à la rédaction finale du règlement.
- Le nouveau règlement vise ainsi à donner un cadre plus ouvert, plus souple, plus participatif et représentatif (en particulier des publics jeunes, éloignés ou actifs), plus attractif pour toutes les générations et avec la possibilité pour chacun de participer à son rythme.
- Principales évolutions du règlement :
 - Le CQ est ouvert à toutes les personnes qui résident, étudient ou exercent une activité professionnelle ou associative dans le quartier, quelle que soit leur nationalité. Une inscription est proposée pour recevoir les informations, invitations et participer aux votes.
 - L'équipe d'animation sera désormais ouverte à tous les volontaires, qui s'engageront pour une durée de un an, renouvelable 2 fois. Les modalités de vote du budget de fonctionnement, par l'équipe d'animation, ont également été assouplies (pas de quorum, possibilité de vote dématérialisé).
 - Les ateliers participatifs remplacent les anciennes « commissions thématiques » : ils seront ouverts à tous les volontaires, pour une durée illimitée. Leurs membres s'organisent librement au sein des ateliers, avec le soutien des élus référents et des CCQ.
 - Les rôles et missions des élus référents et des CCQ ont également été redéfinis pour apporter un soutien plus important et une meilleure réactivité.
 - Une réunion annuelle inter-CQ sera proposée pour partager les bonnes pratiques.

- La gestion du matériel mutualisé des CQ sera améliorée.
 - Une offre de formation plus importante sera proposée aux conseillers de quartier.
- La mairie d'arrondissement veillera à mobiliser régulièrement les habitants et à donner encore plus de visibilité aux conseils de quartier dans le but d'entretenir cette nouvelle dynamique.

2 Constitution de l'équipe d'animation et des ateliers participatifs

Jean-Pierre Corsia rappelle les principales missions et le mode de fonctionnement du groupe d'animation :

- Une équipe d'animation est constituée dans chaque conseil de quartier. Elle est ouverte à tous les conseiller·ère·s volontaires et a la charge d'animer le conseil et de voter le budget de fonctionnement, conformément à l'article 9 du présent règlement.
- L'équipe d'animation se réunit au moins un mois avant chaque plénière pour l'organiser et préparer son ordre du jour : restitution des travaux, ordre du jour, animation. Ses réunions peuvent se tenir en visioconférence.
- La participation à une équipe d'animation est limitée à une durée d'un an, renouvelable 2 fois. La composition de l'équipe d'animation est arrêtée en réunion plénière chaque année, à compter des premières réunions plénières organisées suite à l'adoption du présent règlement.
- Les membres de l'équipe d'animation, des ateliers et leurs référents s'attachent à respecter dans leur composition la parité et la diversité des générations.

Chaque participant exprime sa vision et ses attentes concernant les conseils de quartier.

La liste des volontaires au groupe d'animation est arrêtée ainsi que les thématiques des futurs ateliers participatifs.

Tableau récapitulatif :

Présent.e en plénière	Candidat équipe animation	Ateliers participatifs
Kreye Astrid	X	Écologie Espace vert Culture
Godard Joëlle	X	Écologie - Développement durable
Abel Guggenheim		
Louissette Bonnet		
Petit Thérèse		
Millet Adrien		
Pham Thao	X	Écologie - Urbanisme Solidarité

Lahmi Maryse	X	Embellir votre quartier
Caudan Annie		
Cheral Servais		Solidarité
Levy Vincent		Culture - Urbanisme Solidarité
Smadja Marie Caroline	X	Solidarité - Culture
Zineb Jh.Vongphrachanh		Culture Animation de quartier
Bonnet Louissette		Solidarité
Christophe DP		
Faudet Etienne		Écologie - Espaces Verts

A ce stade, il est convenu que la constitution du groupe d'animation et des ateliers participatifs se poursuivra lors de la plénière de rentrée et qu'une première réunion préparatoire se tiendra début septembre. Joëlle Morel et Djamel Tayakout seront disponibles pour les accompagner et participer à ces premiers échanges.

En vue des prochaines plénières (à partir de septembre), la Mairie du 11^e poursuivra le travail engagé de mobilisation des habitants pour rejoindre le conseil de quartier. Les effectifs des différents ateliers et de l'équipe d'animation sont amenés à augmenter à partir de la rentrée. L'équipe d'animation ainsi que l'ensemble des conseillers seront invités à participer aux prochaines actions de mobilisation, notamment le Forum des associations.